



*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

RAPPORT TECHNIQUE ET FINANCIER

CRECHE
Les petits loups



2025



1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne

Sommaire

PARTIE 1 RAPPORT TECHNIQUE

1/ Modalités d'accueil

2/ Moyens mis en œuvre

2.1/ *Les moyens humains*

2.2/ *Les moyens techniques*

3/ Le projet d'établissement

3.1/ *Le projet éducatif et social (voir annexes)*

3.2/ *Le règlement de fonctionnement (voir annexes)*

PARTIE 2 RAPPORT D'ACTIVITE

1/ Profil des familles

2/ Statistiques de l'activité

PARTIE 3 RAPPORT FINANCIER

PARTIE 4 ORIENTATIONS 2026

1/ Evénements 2026

2/ Formation

3/ Partenaires

4/ Changement

5/ Fermeture 2026

ANNEXES



**1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne**

FICHE SYNTHETIQUE 2025

Renseignements	
Nom de la structure	Crèche Les Petits loups
Agrément PMI	Agrément délivré le 01/08/2024 (30 places)
Accueil	
Enfants accueillis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 57 enfants différents / 54 familles différentes ➤ 12 familles monoparentales / 2 familles d'accueil
Taux de remplissage	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 66.21 % en heures de présence ➤ 70.62 % en heures facturées
Types d'accueil	➤ 57 contrats réguliers
Types de contrats	➤ 3.94 jours en moyenne / semaine
Heures et jours d'ouverture	➤ 223 jours d'ouverture / 2453 heures d'ouverture
Heures de présence	➤ 45607 heures réelles
Fermetures annuelles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pâques : samedi 19 avril au lundi 28 avril ➤ Pont de l'ascension : du jeudi 29 mai au 2 juin 2025 ➤ Pentecôte : samedi 7 juin au mardi 10 juin 2025 ➤ Eté : du samedi 2 août au mardi 26 août ➤ Journée pédagogique : mercredi 22 octobre 2025 ➤ Fin d'année : 24 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
Restauration	➤ Le resto des Petits loups
Personnel	
Effectifs courant 2025	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 directrice + RSAI (infirmière puéricultrice) ➤ 1 directrice adjointe (éducatrice de jeunes enfants) ➤ 5 Auxiliaires de puériculture (5 TP) ➤ 4 Assistantes d'éveil (3 TP / 1 à 106h/mois) ➤ 1 agent polyvalent ➤ 5 assistantes d'éveil remplaçantes au cours de l'année
Qualifications	IPDE – EJE - AP – CAP AEPE - Agent polyvalent
Tarification	
Mode de fonctionnement	PSU
Régime allocataire	53 CAF / 4 MSA
Tarif moyen	1.64 euro / heure
Taux horaire inférieur à 1 euro	19 enfants
Heures facturées	48711 heures



*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

Partie 1

RAPPORT TECHNIQUE



Tous dans les bois



Fête de la crèche avec la ferme en balade



Les petits loups au Tour des France



**1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne**

1/ Modalités d'accueil

La crèche Les Petits loups a ouvert en août 2011 et a été reprise par l'ADMR depuis le 1 janvier 2020.

Deux commissions d'admission ont lieu chaque année afin de valider les demandes des parents.

Lors des commissions d'admission les critères suivants ont été appliqués :

- Familles domiciliées sur le territoire intercommunal en priorité
- Date de demande d'inscription
- Situation de la famille
- Fratrie déjà présente à la crèche ou ayant fréquentée la crèche.

Suite aux commissions d'admission les familles qui bénéficient d'une place sont rencontrées par la directrice pour un entretien. Cette rencontre est l'occasion de présenter l'équipe, de faire visiter la structure, d'expliquer le fonctionnement et de convenir d'une date pour le début de la familiarisation de l'enfant.

Un dossier d'inscription est alors donné avec plusieurs documents qui leurs sont remis et d'autres demandés :

Documents remis aux parents	Documents demandés aux parents
Une confirmation d'admission, lettre d'engagement famille	Un exemplaire du contrat signé
Un règlement de fonctionnement (envoyé par mail)	Le coupon signé du règlement de fonctionnement
Une liste du trousseau demandé	Un certificat médical pour l'accueil de leur enfant en collectivité
Un exemplaire du contrat signé après réception des documents	Un certificat médical ou attestation des parents pour la prise de paracétamol
	Une fiche enfant (informations parents)
	Le numéro d'allocataire
	Une attestation d'assurance
	La photocopie des vaccins
	Une copie du livret de famille
	Diverses autorisations (personnes à qui nous pouvons confier l'enfant ; urgence, sortie, photos...)
	Un justificatif de domicile



*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

2/ Moyens mis en œuvre

2.1/ Les moyens humains

L'équipe de la crèche est composée de 4 assistantes d'éveil (CAP AEPE), 6 auxiliaires de puériculture, 1 agent polyvalent, une directrice (infirmière puéricultrice) et une directrice adjointe (EJE).

Le temps de travail des salariées au mois de décembre 2025 :

- 10 CDI à temps plein plus 1 CDI à 70% pour invalidité à 30%.
- Sur 11 professionnelles : 1 mi-temps thérapeutique et deux arrêts maladies remplacé par deux CAP petite enfance en contrat partiel

La structure est composée de 2 secteurs « Louveteaux et Loustiks ».

- Chez les Louveteaux : 3 AP et 1 CAP en début d'année puis 2 AP et 2 CAP dès septembre.
- Chez les Loustiks : 1 AP et 3 CAP en début d'année puis 2 AP et 2 CAP dès septembre.

En 2025, nous avons accueilli au sein de la structure 13 stagiaires dont 1 EJE pendant 10 mois, 2 AP, 4 lycéens, 5 collégiens, 1 reconversion professionnelle.

2.2 / Les moyens techniques

La communication :

Lors des animations de la structure, les correspondants locaux presse sont sollicités et plusieurs articles sont parus (fête de Noël, fête de la crèche, carnaval ...).

Le site internet de la crèche « Les Petits loups » est agrémenté au cours de l'année (lien : <http://creches-vic-andrest.com/index.php/accueil>) .

Les locaux :

Malgré de gros travaux pour améliorer le chauffage, nous avons toujours des difficultés l'hiver pour maintenir une température correcte.

Il a donc été décidé après plusieurs incidents, qu'une personne de la CCAM d'astreinte viendrait le dimanche soir pour vérifier le bon fonctionnement de la chaudière.

Pendant les vacances de paques 2025, les murs ayant encore les trous de perçage pour l'isolation anti remontée d'humidité ont été enduits et repeints.



*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

Des travaux de petites natures ont également eu lieu tout au long de l'année. :

- Serrures des portes
- Store extérieur
- Tonte pelouse
- Débouchage évier
- ...

L'informatique :

- Un logiciel spécifique pour la petite enfance « ICAP » est utilisé pour la facturation, la gestion des présences des enfants ainsi que pour le portail famille permettant un contact permanent et direct avec les parents (échanges d'informations, photos...).
- Une pointeuse est installée à l'entrée pour les familles et les professionnelles.

Les repas :

Les repas sont préparés sur place par le cuisinier Stéphane du resto des petits loups. Les produits sont au maximum d'origine française et/ ou bio selon les directives nationales.

Les gouters sont établis par la directrice et l'agent polyvalent en cuisine.

La sécurité :

L'entrée à la structure se fait grâce à un code digital communiqué aux familles à leur arrivée.

Le document unique a été terminé en 4 octobre 2024.

L'ameublement et le matériel pédagogique :

Comme prévu dans le projet, les investissements en termes d'ameublement et de matériel pédagogique ont été réalisés auprès d'entreprises professionnelles du secteur : Wesco, Les 3 Ours, Espace culturel Méridien Leclerc et JPG bureautique.



*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

3/ Le projet d'établissement

3.1 Le projet éducatif et social

⇒ Le projet social :

La mission première de l'établissement est d'accompagner l'enfant vers son épanouissement personnel dans le respect de l'autre.

Quel que soit l'âge de l'enfant, cet accompagnement respecte ses capacités et son désir propre à cheminer vers l'autonomie et la socialisation. Il lui permet de construire son identité. Notre mission est de lui forger une sécurité intérieure, de l'aider à se construire et grandir, lui permettant ainsi d'être ouvert, curieux des autres et de son environnement

Les enjeux et missions de la structure :

- Permettre aux familles de concilier vie familiale, sociale et professionnelle.
- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants ainsi qu'à leur développement.
- Aider l'enfant à grandir dans un espace sécurisant où les parents ont leurs places
- Permettre l'intégration sociale des enfants en situation de handicap ou ayant une maladie chronique dans le respect de leurs compétences et en lien avec le projet éducatif des parents
- Donner à l'enfant les moyens de cultiver la relation à lui-même, à l'autre, à la nature et aussi favoriser le contact avec la culture.

Il faut noter que nous adaptons les contrats, jours et horaires, en fonction des besoins des familles. De ce fait, des modifications peuvent être apportées tout au long de l'année.

Depuis 2023, nous accueillons dans la mesure de notre capacité, de plus en plus d'enfants placés en famille d'accueil ce qui entraîne un travail en étroite collaboration avec l'ASE (Aide sociale à l'enfance) ainsi que d'autres partenaires tel que le CAMPS (Centre médico-social précoce) de manière plus régulière.

La structure répond donc entièrement à son projet social.

De plus la crèche s'implique dans la dynamique du territoire en tissant des relations partenariales également avec la CAF, la MSA, le conseil départemental et la PMI.



*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

⇒ Le projet pédagogique :

Grandes lignes du projet éducatif et pédagogique

L'objectif de l'équipe de professionnelles est d'assurer à l'enfant une qualité d'accueil qui le fera se sentir bien au sein de la structure et favorisera son développement global.

Pour ce faire il est important pour nous :

- D'apprendre à connaître l'enfant et sa famille afin de proposer un accompagnement adapté à leurs besoins.
- De favoriser la sécurité physique et affective de l'enfant afin de pouvoir ensuite favoriser son épanouissement et son éveil.
- Favoriser la socialisation et l'autonomie de l'enfant.
- Respecter le rythme de l'enfant et ses besoins. Faire preuve de cohérence éducative avec le parent

Pour les adaptations, nous partons sur une durée d'une semaine, cependant c'est en fonction des ressentis et besoins des enfants et de la famille que le délai est déterminé. Une référente accompagne l'enfant tout au long de la période.

Les actions mises en place en 2025 :

- Journée pédagogique avec l'ADMR sur le thème de la communication
- Partenariat débuté avec l'Instant Sudio pour les photos de Noël
- Venue de la ferme en balade pour la fête de la crèche
- Spectacle avec la « compagnie du chat gaucher » et venue du père Noël pour la fête de Noël

3.2 Le règlement de fonctionnement version 2025

Voir annexe

3.3 La satisfaction des familles

La satisfaction des familles est évaluée notamment par le biais d'un questionnaire de satisfaction annuel. Depuis 2025, ce questionnaire se fait en ligne avec accès par un QR code. La majorité des familles n'ont pas adhéré à ce système et de ce fait nous n'avons eu que 6-7 retours sur 54 familles. Les résultats ne sont donc pas révélateurs du ressenti de la majorité des parents.
Résultats de 0 à 4 = 0 pas du tout satisfait - 4 très satisfait



**1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne**

BILAN Questionnaire de satisfaction 2025

CRECHE LES PETITS LOUPS

ADMR de VIC EN BIGORRE

Ce questionnaire est destiné à recueillir l'avis des familles usagers de la crèche.

7 RETOURS SUR 54 = 12.96% DE RETOURS

	0	1	2	3	4
L'information reçue à l'occasion de votre 1 ^{ère} visite				1/6 = 16.67%	5/6 = 83.33%
Le mode d'intégration des enfants				1/7 = 14.29%	6/7 = 85.71%
Disponibilité de l'équipe le matin		1/6 = 16.67%			5/7 = 83.33%
Les transmissions le soir sur les informations de la journée		1/6 = 16.67%			5/6 = 83.33%
La circulation des informations de manière générale		1/6 = 16.67%		1/6 = 16.67%	4/6 = 66.67%
Qualité des repas proposés			1/6 = 16.67%	2/6 = 33.33%	3/6 = 50%
Conditions de repos de votre enfant				1/6 = 16.67%	5/6 = 83.33%
Respect des règles d'hygiène			1/6 = 16.67%	2/6 = 33.33%	3/6 = 50%
Sécurité des enfants			1/6 = 16.67%	2/6 = 33.33%	3/6 = 50%
Activités proposées				2/6 = 33.33%	4/6 = 66.67%
Le respect de vos valeurs éducatives par le personnel				2/6 = 33.33%	4/6 = 66.67%



**1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne**

	0	1	2	3	4
Qualité de l'équipe d'assistantes d'éveil et des échanges avec elle				2/6 = 33.33%	4/6 = 66.67%
Qualité des échanges avec la direction	1/6 = 16.67%			1/6 = 16.67%	4/6 = 66.67%
Qualité des échanges avec l'équipe éducative			1/6 = 16.67%		5/6 = 83.33%
Qualité des animations proposées				2/6 = 33.33%	4/6 = 66.67%
Adaptation des locaux				1/6 = 16.67%	5/6 = 83.33%
Adaptation du mobilier				2/6 = 33.33%	4/6 = 66.67%
Propreté des locaux				2/6 = 33.33%	4/6 = 66.67%
Espaces extérieurs				2/6 = 33.33%	4/6 = 66.67%
Horaires d'ouverture				1/6 = 16.67%	5/6 = 83.33%
Horaires de fermeture				2/6 = 33.33%	4/6 = 66.67%
Fermeture de la structure pendant les vacances	1/6 = 16.67%			1/6 = 16.67%	4/6 = 66.67%
Adaptation des horaires à mes besoins			1/6 = 16.67%	1/6 = 16.67%	4/6 = 66.67%



**1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne**

	0	1	2	3	4
De manière générale, êtes-vous satisfait ?			1/6 = 16.67%	1/6 = 16.67%	4/6 = 66.67%
	Souplesse dans la gestion de notre temps	Accès à la formation ou à l'emploi	Modification du temps de travail	Augmentation du temps libre	Accès à des activités de loisirs ou sociales
Apports de la structure sur la vie personnelle, familiale et professionnelle	2/6 = 33.33%	3/6 = 50%	2/6 = 33.33%		1/6 = 16.67%

Comment avez-vous été informé de l'existence de la structure ?

- Par la presse : 0
- Par l'école 0
- Via la diffusion d'un flyer 0
- Par les réseaux sociaux 0
- Par la communauté des communes 3/6 = 50%
- Grace aux bouches à oreille 3/6 = 50%
- Par le Relais Petite Enfance 0

Souhaiteriez vous participer à la vie de la crèche ?

- Non 3/6 = 50%
- Oui 3/6 = 50 %
 - Réunions avec l'équipe 2/3
 - Participations aux activités 1/3
 - Organisations d'évènements 2/3
 - Autre 1/3

Propositions à formuler :

- Compotes maison
- Souplesse avance et retard de l'horaire
- Investissement mobilier pour la prise des repas

Partie 2

RAPPORT D'ACTIVITE



Activités en plein air





*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*



Activités d'intérieur



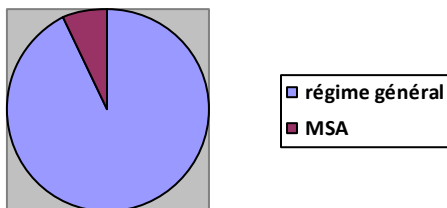


1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne

1/ Profil des familles :

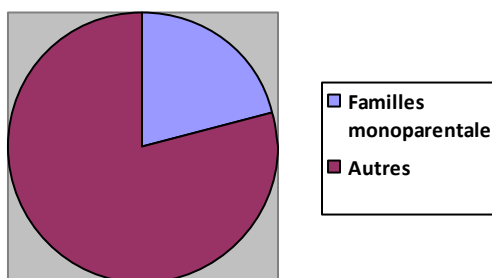
Statistiques par régime du 01/01/2025 au 31/12/2025

Régime allocataire	Effectif	Pourcentage
Régime général	53	92.98%
MSA	4	7.02%
Total	57	100%



Statistiques par situation parentale du 01/01/2025 au 31/12/2025

Situation parentale	Effectifs	Pourcentage
Famille Monoparentale	12	21.05%
Autres	45	78.95%

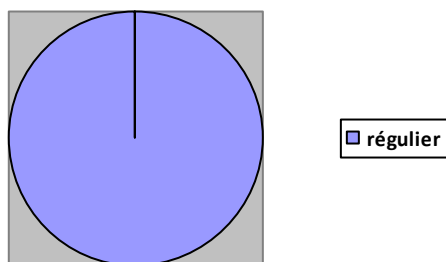




*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

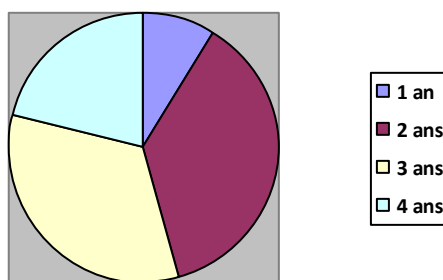
Statistiques par type d'accueil du 01/01/2025 au 31/12/2025

Type d'accueil	Effectifs	Pourcentage
Régulier	57	100%



Statistiques par âge des enfants du 01/01/2025 au 31/12/2025

Répartition par âge	Effectifs	Pourcentage
1 an	5	8.77%
2 ans	21	36.88%
3 ans	19	33.33%
4 ans	12	21.02%

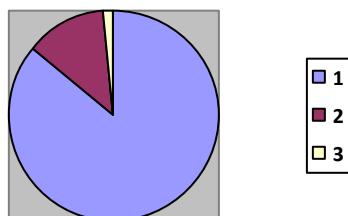




*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

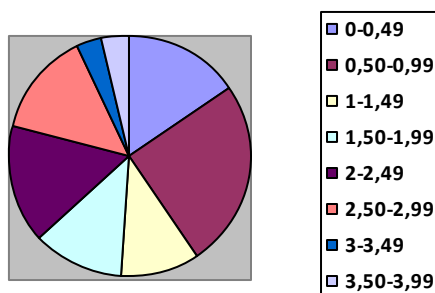
Statistiques par nombre d'enfants par famille du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nombre d'enfants	Effectifs	Pourcentage
1	49	85.96%
2	7	12.28%
3	1	1.75%



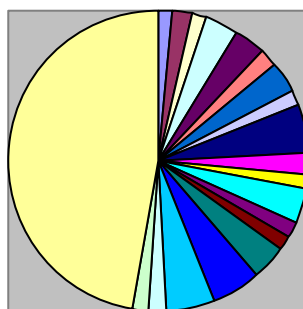
Statistiques par taux horaire du 01/01/2025 au 31/12/2025

Taux horaire	Effectifs	Pourcentage
0 à 0.49 euros	9	15.79 %
0.50 à 0.99 euros	14	24.56 %
1 à 1.49 euros	6	10.53 %
1.50 à 1.99 euros	7	12.28 %
2 à 2.49 euros	9	15.79 %
2.50 à 2.99 euros	8	14.05 %
3 à 3.49 euros	2	3.5 %
3.50 à 3.99 euros	2	3.5 %



Statistiques par nom de ville du 01/01/2025 au 31/12/2025

Villes	Effectifs	Pourcentage
Andrest	1	1.75 %
Ansost	1	1.75 %
Bazillac	1	1.75 %
Caixon	2	3.50 %
Camales	2	3.50 %
Labatut – rivière	1	1.75 %
Lafitole	2	3.50 %
Lahitte touprière	1	1.75 %
Larreule	3	5.26 %
Liac	1	1.75 %
Maubourguet	1	1.75 %
Monfaucon	2	3.50 %
Montaner	1	1.75 %
Nouilhan	1	1.75 %
Pujo	2	3.50 %
Rabastens de bigorre	3	5.26 %
Saint lezer	3	5.26 %
Senac	1	1.75 %
Tarbes	1	1.75 %
Vic en bigorre	27	47.47 %



andrest	ansost	bazillac	caixon	camales
labatut riviere	lafitole	lahitte toupriere	larreule	liac
maubourguet	monfaucon	montaner	nouilhan	pujo
rabastens	st lezer	senac	tarbes	vic en bigorre



*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

2/ Statistiques d'activité :

Nombre d'enfants accueillis :

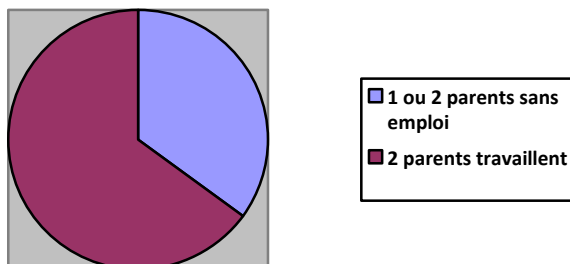
Au total sur l'année 2025, 57 enfants ont été accueillis.

Age moyen des enfants accueillis : environ 1 an

Types de contrats :

Les profils et les types de contrats sont très variables allant de parents sans activité à des familles dont les deux parents travaillent à temps plein en passant par des familles monoparentales ou des familles d'accueils.

- **37/57 = 64.91 % des enfants accueillis ont des parents en activité professionnelle.**
- **20/57 = 35.09 % Des enfants accueillis ont au moins un des deux parents sans emploi.**



Nous avons accueilli :

57 Enfants en contrats réguliers

La moyenne de jours d'accueil sur les contrats 2025 est de 3.94 en moyenne/semaine.

Chiffres clés de l'activité :

- **Taux de remplissage : 70.62 %**
- **Jours d'ouverture : 223 jours**
- **Heures d'ouverture : 2453 heures**
- **Heures facturées : 48711 heures**
- **Heures de présence : 45607 heures réelles**



*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

PARTIE 3

RAPPORT FINANCIER

Voir annexes

PARTIE 4

ORIENTATIONS 2026

1/ Événements 2026

Au cours du mois de juillet 2026, aura lieu la fête de la crèche sur le thème de la musique. Les enfants et familles de la crèche et du LAEP pourront profiter de diverses animations pour parfaire leurs oreilles musicales et manipuler toutes sortes d'instruments plus ou moins reconnus. (Casseroles, conserves, barrières, ...)

Le potager, les journées à thèmes et l'itinérance ludique avec le café des parents seront poursuivis afin de permettre aux parents d'être davantage présents et impliqués dans la vie de la crèche.

2/ Formation

En ce qui concerne les formations, en lien avec la fédération de l'ADMR, les formations se poursuivent « activités adaptées en fonction de l'âge de l'enfant », « favoriser la relation avec les parents et les enfants », « prévenir l'épuisement professionnel ».

Au cours de l'année 2024-2025, le duo de « douce parenthèse » s'est séparé, de ce fait nous avons poursuivi les analyses de pratiques avec Caroline LABORDE pour le LAEP et la crèche. Cela se déroulant très bien, l'ensemble de l'équipe a souhaité poursuivre ainsi pour 2026.

Dans le cadre de la journée pédagogique qui aura lieu le mercredi 21 octobre 2026, il a été décidé par l'ensemble des structures ADMR de se regrouper au cours d'une même journée sur le thème des grands pédagogues (Pikler, Montessori, ...). Celle-ci permettra de partager et échanger sur nos expériences et de découvrir de nouvelles approches de travail.

Enfin, la structure dans la continuité de son projet pédagogique et dans le but de former des futurs professionnels accueillera environ treize de stagiaires au cours de cette année allant du stage découverte au stage menant directement à une profession bien déterminée.



*1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne*

3/ Partenaire

En ce qui concerne l'intervention de la photographe de « l'instant Studio », les parents étant ravis d'avoir des souvenirs de ces premières années de vies de leurs enfants, nous avons décidé de continuer notre partenariat pour Noël 2026.

4/ Changements

Au cours de l'année 2025, l'équipe des petits loups n'a pas changé mais nous avons eu des arrêts maladies longs.

De ce fait, la direction a dû remplacer à plusieurs reprises ou être au minimum en renfort tous les jours. A partir du mois d'avril, une professionnelle CAP de la micro crèche est venue en renfort pour un mi-temps et par la suite fin mai, une CAP a également nous a rejoint jusqu'à mi-juillet.

Pour 2026, notre équipe aura toujours une professionnelle en mi-temps thérapeutique, à quoi se rajoute le congés maternité de la directrice. La directrice adjointe prendra le relai au poste de directrice pendant son absence

5/ Fermeture 2026

Fermeture vacances avril :

Du vendredi 24 avril 2026 au soir jusqu'au vendredi 1^{er} mai 2026 inclus.

Réouverture le lundi 4 mai 2026.

Fermeture Pont de l'ascension :

Du mercredi 13 mai 2026 au soir jusqu'au vendredi 15 mai 2026 inclus.

Réouverture le lundi 18 mai 2026.

Fermeture vacances d'été :

Du vendredi 31 juillet 2026 au soir jusqu'au lundi 24 août 2026 inclus.

Réouverture le mardi 25 août 2026.

Journée pédagogique : Mercredi 21 octobre 2026.

Fermeture vacances de Noël :

Du mercredi 23 décembre 2026 jusqu'au vendredi 1^{er} janvier 2027 inclus.

Réouverture le lundi 4 janvier 2027.